



Rivière-Rouge, le 1^{er} novembre 2007

M. André Hallé, RIDR;
M. Normand Girouard, Rivière-Rouge;
M. Pierre Telmosse, citoyen;
M. Grant Mackenzie, CRE;
Mme Nathalie Sigouin, MRCAL.

Objet : Réponse à vos demandes de la rencontre du 21 août 2007.

Madame, Messieurs,,

1- **À votre question : « Nous constatons qu'il y a augmentation entre les données de RL1 et RD1. Pourquoi? »**

Réponse : L'eau dans les bassins (RL1) a séjourné pour une période de 6 mois. Il faut se rappeler que la construction de ce bassin et que l'accumulation du jus de lixiviation a débuté 6 mois avant la construction des bassins 1,2,3 et 4 (RD1).

Le regard RL1 contient du lixiviat brut qui est transféré dans le bassin d'accumulation. Cette eau est alors consommée par les bactéries et une bonne partie des coliformes fécaux ont été détruits par les rayons UV. Ensuite, c'est transféré au RDI.

En ce qui à trait à l'azote, les eaux non homogènes dans le bassin ou la dégradation de certains éléments organiques n'ont pas tous été consommés par les bactéries. Les autres différences sont similaires donc non problématiques.

2. **À votre question : « Le système de traitement du lixiviat est gigantesque; y aura-t-il autant de lixiviat à traiter ? »**

Réponse : Le système du traitement du lixiviat à été construit pour les 30 prochaines années, et conçu pour traiter le lixiviat sur une période de 30 ans. L'hiver nous fermons les bassins, donc il y a une énorme accumulation d'eau et de neige. (automne, hiver, printemps).

3. **À votre question : « Nous ne retrouvons pas les données pour les bassins 3 et 4; où sont les rapports? »**

Réponse : L'amorce du traitement s'est effectuée à prime abord dans les bassins 1 et 2. Aucune donnée, à cette date, n'avait encore été prise, car il était trop tôt pour les bassins 3 et 4.

4. **À votre question : « Quelle est la fréquence des relevés des PZ annuellement ? »**

Réponse : Tel qu'il y est décrit dans *Les exigences techniques, article 11*, la fréquence du contrôle des eaux souterraines doit se faire 3 fois par année, c'est-à-dire, une fois au printemps, une fois à l'été et une fois à l'automne. À cet effet, vous trouverez ci-joint les résultats des piézomètres pour le printemps. Nous attendons les rapports pour le relevé qui a été effectué cet été et le prochain prélèvement aura lieu le 7 novembre 2007.

5. **À votre question : « Est-ce que tous les résultats ont été conformes? S'il y a irrégularité, quelles sont les mesures prises ? »**

Réponse : A la lueur des commentaires inscrits dans le rapport d'analyse des piézomètres, la contamination se concentre surtout sur deux puits d'observation soit le PO5 et le PZ-1A. Cette contamination semble être plus présente dans les puits d'observation ceinturant l'ancien cellule d'enfouissement, donc l'ancien LES. Le rapport a été envoyé au Ministère de l'environnement. Nous sommes en attente de leurs recommandations.

6. **À votre question : « L'ajout de peroxyde nous questionne; quelle est son utilité et quelle en est la quantité utilisée? »**

Réponse : La quantité de peroxyde à ce jour a été de 0. Son utilité est pour la réduction des coliformes fécaux si le biosor ne permet pas leur réduction. Le peroxyde sera ajouté dans un cas vraiment exceptionnel.

7. **À votre question : Comment fonctionne le polissage (bassins). S'il y a vidange de ces bassins, qu'elle en est la fréquence et où cela s'en va? »**

Réponse : Le principe du procédé Biosor^{MD} consiste à faire passer les effluents liquides et gazeux à travers un biofiltre garni d'un support organique. Comme agent dépolluant, le support organique, aussi appelé milieu filtrant, est constitué notamment de copeaux de bois, d'écorces et de tourbe. Il peut intervenir à deux niveaux, soit comme une résine naturelle capable de fixer plusieurs types de polluants soit comme support pour différents micro-organismes aptes à dégrader les substances retenues. Ces polluants sont dégradés en CO₂ et H₂O grâce à l'activité microbienne.

Les constituants des milieux filtrants possèdent de nombreux groupes fonctionnels polaires (alcools, phénols, aldéhydes, cétones, éthers) qui lui confèrent une bonne capacité d'absorption pour les molécules organiques et pour les métaux de transition. Aussi, lors du passage des effluents liquides à travers le support organique, un processus de nitrification - dénitrification simultanée est favorisée grâce à la présence de bactéries spécialisées.

Il n'y a aucune vidange qui se fait. Le rejet va à la rivière en fréquence continue.

8. **À votre question : Du prélèvement au labo, au rapport que reçoit la RIDR et l'envoi du rapport au ministre, quels sont les délais entre chacun ? Est-ce que le délais de 60 jours (du prélèvement au ministère) est respecté ? Serait-il possible que le comité reçoive le rapport émanant du labo?**

Réponse : Le prélèvement du laboratoire à la RIDR prend environ 1 semaine (il faut attendre 5 jours pour avoir les résultats de la DBO⁵ . Ensuite, ce rapport est acheminé à notre ingénieur, M. Guy Péloquin, afin qu'il valide tous les paramètres. Ensuite, ce rapport est acheminé au Ministère dans le cadre du rapport annuel.

Le délais de 60 jours est respecté si les résultats s'avèrent mauvais.

9. **À votre question : « Existe-t-il un autre LET qui déverse du lixiviat traité dans un cours d'eau ? »**

Réponse : Oui. Dans les LET suivants :

Gaspé
St-Flavien
St-Lambert
St-Étienne des Grès
Ste-Sophie
Cowansville
Ste-Cécile de Milton

10. **À votre question : « Y-a-t'il des gaz qui se dégagent des bassins ? » et « Que se passe-t'il avec le méthane qui se dégage ? Doit-on obligatoirement récupérer ce gaz ? »**

Réponse : Aucun biogaz. Il y a une quantité minime de méthane. Ces gaz sont non perceptibles avec un détecteur à gaz. Et sinon le produit fini est transformé en CO². Donc il n'y a aucune récupération à effectuer.

11. Tous les citoyens ont reçu copie des analyses des puits des citoyens, par courrier recommandé, le 28 septembre 2007. M. Pierre Telmosse a reçu sa copie en main propre de la part de Johanne Bock.

La directrice générale

Johanne Bock